



Augmenter nos effectifs par nos actions et les outils d'aide à la pratique

Dans le cadre de ses efforts de valorisation de la profession au Canada, l'IRAC négocie au nom de ses membres diverses économies sur des produits et services importants pour les architectes et élabore nombre d'outils d'aide à la pratique.

Nouvel avantage aux membres – Abonnement gratuit à *Canadian Architect*

Les membres de l'IRAC demandent depuis longtemps que l'abonnement à *Canadian Architect* leur soit offert gratuitement, en tant qu'avantage aux membres. Nous sommes heureux d'annoncer que leur souhait se concrétise.

Les membres devraient avoir reçu une offre de *Canadian Architect* leur demandant d'activer leur compte. Ils seront dès lors inscrits à la liste d'envoi et recevront les prochains numéros du magazine. Si vous n'avez pas reçu cette offre, veuillez communiquer directement avec Beata Olechnowicz du *Canadian Architect* au 416-442-5600, poste 3543.

La voix de l'architecture au Canada

L'IRAC entreprend diverses activités de promotion et de défense des intérêts des architectes et vise continuellement à faire mieux connaître l'architecture au Canada.

- À la suite d'un discours de l'honorable Stéphane Dion, **Paule Boutin, FIRAC**, a pris la parole devant une salle bondée de délégués à la Conférence de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Son allocution a porté sur le thème du Défi 2030 de l'IRAC. Larry Beasley, lauréat d'un prix d'excellence de l'IRAC en 2003 dans la catégorie promotion et défense de l'architecture s'est également adressé aux délégués.
- Le président de l'IRAC, **Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC**, a participé à la cérémonie d'entrée en fonction de Marshall E. Purnell, FAIA, à Washington, D.C., en décembre dernier. M. Purnell est le 84^e président de l'AIA. Il a auparavant assumé le poste d'administrateur régional pour les États du centre du littoral de l'Atlantique (2003 à 2006) et de président de l'AIA / Washington, D.C. (2003).
- L'IRAC a joué un rôle de premier plan devant le Conseil des gestionnaires immobiliers fédéraux à qui il a présenté les principes de la Modélisation des données du bâtiment (BIM) en sensibilisant à l'importance de l'adoption

de ces principes pour assurer la compétitivité du Canada dans le secteur de la conception et de la construction.

- Les animateurs de la séance, **Allan Partridge, MRAIC**, et Mitchell Clark, ont présenté leur exposé à plus de 30 gestionnaires fédéraux. Charles Matta, FAIA, de la US General Services Administration s'est également adressé aux participants.
- Le président de l'IRAC, **Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC**, et le directeur général **Jon Hobbs, FRAIC**, ont participé à l'assemblée générale annuelle de la Federación de Colegios de Arquitectos de la República Mexicana (FCARM), où ils ont rencontré les représentants mexicains pour discuter de la prochaine réunion du Conseil central de l'APEC qui aura lieu à Vancouver, en août 2008 et dont le Canada sera l'hôte avec le soutien du Mexique (secrétariat actuel de l'APEC).
- L'IRAC continue d'organiser des tables rondes avec les dix associations et ordres provinciaux et territoriaux d'architectes. Ces rencontres ont mené à l'harmonisation des régimes de formation continue et au développement d'une base de données nationale permettant de gérer les dossiers de formation continue et d'inscrire les heures d'activités de formation suivies par les architectes. Tous les ordres et associations et leurs membres pourront y accéder. À ce jour, six provinces ont convenu d'utiliser cette nouvelle base de données et deux autres envisagent sérieusement de le faire. L'IRAC espère qu'à terme, les 11 organismes de réglementation y adhéreront.



Dernières nouvelles sur le renouvellement du Syllabus de l'IRAC

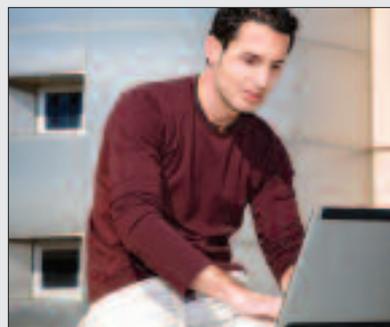
Le comité consultatif intérimaire du programme poursuit son travail avec diligence. Il procède à des consultations, participe au développement du programme et établit un plan de transition avec notre partenaire institutionnel, l'Université Athabasca, en vue d'offrir un programme renouvelé. La première des deux étapes du processus est franchie, l'IRAC ayant reçu les premières approbations du conseil des affaires universitaires de l'Université Athabasca.

« Dès le début, nous avons tenu à ce que le renouvellement du programme cause le moins de préjudices possible

aux étudiants inscrits et nous avons voulu que le programme soit disponible en anglais et en français », a déclaré le président de l'IRAC, **Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC**. « Nous sommes en voie d'atteindre ces deux objectifs et je m'en réjouis ».

Le nouveau programme mènera à l'obtention des diplômes suivants :

- Baccalauréat en sciences (Architecture) – **B.Sc. (Architecture)**
- Diplôme d'études supérieures en sciences (Architecture) pour les diplômés en technologie de l'architecture de collèges communautaires ou de cégeps – **B.Sc. (Architecture)**



- Diplôme d'études supérieures en architecture – **Dipl. Architecture**
- Pour plus d'info, voir le www.raic.org.

Conseil d'administration de l'IRAC de 2007-2008

Président

Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC

Première vice-présidente et présidente élue

Paule Boutin, MIRAC

Deuxième vice-président et trésorier

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC

Présidente sortante de charge

Vivian Manasc, PP/FRAIC

Directeurs régionaux

Stuart Howard, FRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)

Leonard Rodrigues, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)

Andrew Wach, FRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Ralph Wiesbrock, MRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)

Claude Hamelin Lalonde, FIRAC
(Québec)

Daniel Goodspeed, FRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows

Paul-André Tétreault, AP/FIRAC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)

Eric Haldenby, FRAIC

Conseiller à la rédaction

Ralph Wiesbrock, MRAIC

Directeur général

Jon Hobbs, FRAIC

Rédactrice en chef

Sylvie Powell

Le siège social de l'IRAC est situé au :

55, rue Murray, bureau 330
Ottawa ON K1N 5M3

Tél. : (613) 241-3600
Télec. : (613) 241-5750

Courriel : info@raic.org

www.raic.org

Festival d'architecture 2008



Le Festival d'architecture de l'IRAC, organisé conjointement avec l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB) aura lieu à Fredericton, Nouveau-Brunswick, du **25 au 28 juin 2008**.

Nous sommes heureux d'annoncer la présence des deux personnalités de marque suivantes qui recevront le titre de fellow honoraire et présenteront des allocutions :



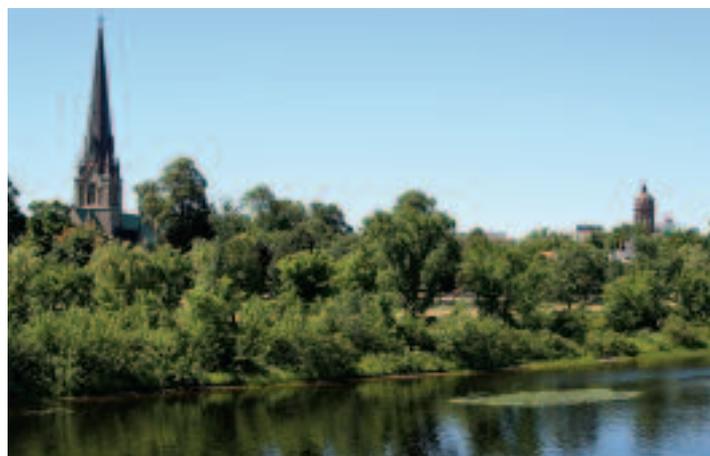
Bob Berkebile, Hon. FRAIC, FAIA, est associé principal chez BNIM Architects et chef de file reconnu dans le domaine de la conception durable. Il est le président fondateur du comité national de l'environnement de l'AIA et a contribué à la formation du US Green Building Council. Très estimé de ses confrères, il est réputé pour créer de beaux environnements restaurateurs et pédagogiques. Il a dirigé nombre de charrettes et ateliers de conception durable pour la Maison blanche, le ministère américain de la Défense et celui de l'Énergie, pour n'en nommer que quelques-uns.

Herménégilde Chiasson, Hon. FRAIC, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, est un ardent défenseur des architectes et de l'architecture dans la province. En 2005, il a créé le programme de Prix d'excellence en architecture du lieutenant-gouverneur, voulant ainsi reconnaître l'excellence du travail des architectes de la province et promouvoir la valeur de l'architecture pour les collectivités de la province. Il a également parrainé une série de conférences sur l'architecture en partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick.



Évitez les déceptions! Réservez dès maintenant votre hôtel pour le Festival d'architecture de l'IRAC et congrès de l'AANB, qui aura lieu du 25 au 27 juin 2008.

À compter du 14 avril, il sera possible de s'inscrire en ligne au Festival d'architecture de l'IRAC 2008 jumelé au congrès de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick qui aura lieu à Fredericton, Nouveau-Brunswick, du 25 au 28 juin 2008. Évitez les déceptions – inscrivez-vous dès aujourd'hui.



Aide à la pratique – les outils de la profession

Site Web sur les concours d'architecture maintenant en ligne

L'IRAC a récemment affiché en ligne un nouveau guide sur les concours d'architecture. Le site fournit toute l'information nécessaire sur les divers aspects relatifs à la tenue de concours justes et équitables. Vous le trouverez à l'adresse suivante :

www.raic.org. Ce guide remplace l'ancien Document Cinq, « Règlement pour les concours d'architecture au Canada », maintenant désuet.

Les commentaires sont toujours les bienvenus.

Deux nouveaux titres de la série Bâtitteur d'entreprise

L'IRAC présente deux nouveaux titres de la série Bâtitteur d'entreprise : *Bâtir sa collaboration avec les médias* et *Modélisation des données du bâtiment (BIM)*. Les membres de l'IRAC peuvent télécharger gratuitement ces deux documents.



La Grande Bibliothèque du Québec – concours de 2000 | architectes : Patkau / Croft-Pelletier / Menkes Shoener Dagenais Associated Architects | photo : James Dow

Le Contrat à forfait CCDC 2 2008 est maintenant disponible

On peut se procurer des sceaux d'autorisation auprès de l'IRAC. Pour plus d'information sur les changements apportés par rapport à l'ancienne version de 1994 du CCDC 2, consultez le document de cinq pages sur le site Web de l'IRAC.

Documents Six et Sept de l'IRAC

L'IRAC a modifié le libellé de clauses traitant de l'arbitrage et des droits de l'architecte lorsque le maître de l'ouvrage et l'entrepreneur conviennent de régler un différend au moyen de l'arbitrage dans les deux documents suivants : La Formule canadienne normalisée de contrat de services en architecture – Document Six de l'IRAC et la Formule canadienne normalisée de contrat entre client et architecte (Version abrégée) – Document Sept de l'IRAC.



Les modifications ont été apportées à l'article CG 1.3 du Document Six et à l'article CG 3.7.6 du Document Sept. Ces deux documents sont disponibles à partir du site Web de l'IRAC.

Document Neuf maintenant disponible en ligne!

L'édition 2007 du Document Neuf – la formule canadienne normalisée de contrat entre architecte et ingénieur ou autre consultant – est maintenant disponible en ligne. Ce document remplace le Document Neuf, 1997 (maintenant désuet).